

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 octobre 2017

DCM N° 17-10-26-6

Objet : Subventions dans le cadre de la Cohésion Sociale.

Rapporteur: Mme SAADI

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre d'une part du Contrat de Ville et d'autre part du Plan de Lutte contre les Discriminations.

1 - CONTRAT DE VILLE : 3^{ème} PROGRAMMATION

En sa séance du 23 février 2017, le Conseil municipal a approuvé l'attribution de subventions à des projets associatifs dans les quartiers visés par la Politique de la ville, au titre du Contrat de ville 2016/2020 de Metz-Métropole pour un montant de 683 157 € attribué par la Ville de Metz et complété par d'autres partenaires du contrat, notamment l'Etat, le Conseil départemental, le Conseil régional, la Caisse d'allocations familiales et la Communauté d'agglomération.

Une deuxième programmation, validée par le Conseil Municipal le 1er juin dernier, a permis le versement de 164 508 €.

La présente délibération concerne 13 projets pour un montant total de 29 200 €.

ASSOCIATION FRANCO ASIATIQUE – Ecrivain Public

Il s'agit d'apporter un soutien auprès d'usagers ne maîtrisant pas complètement la langue française, surtout à l'écrit, dans les actes administratifs, les courriers, les documents électroniques....

Participation de la Ville de Metz : **4 000 €**

ASBH-CENTRE PIOCHE – Complément de subvention à l'action "CLAS".

Il s'agit d'accorder un soutien complémentaire à la subvention, d'un montant de 7 123 €, précédemment validée lors du Conseil Municipal du 23 février 2017.

Participation de la Ville de Metz : **1 500 €**

BOUCHE A OREILLE – Complément de subvention à l'action "Flânerie"

Manifestation culturelle et citoyenne préparée tout au long de l'année, cet événement s'est clôturé le 10 septembre dernier par un parcours artistique sur l'ensemble du quartier de Metz-Borny.

Participation de la Ville de Metz : **2 500 €**

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES –

Permanences au Point d'Accès au Droit

Chaque mardi après-midi, une juriste salariée de l'association assure une permanence au PAD de Metz-Borny afin de favoriser l'accès au droit de personnes souvent démunies devant la complexité des démarches à accomplir et de la règle de droit.

Participation de la Ville de Metz : **500 €**

CLCV – Permanences dans les quartiers

L'action s'inscrit dans la logique visant à consolider et développer le soutien aux habitants des quartiers messins. L'association est également présente dans le cadre des comités de quartier de Metz.

Participation de la Ville de Metz : **1 000 €**

COMITE MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES – Complément de subvention à l'action "Aide à la Réussite"

Il s'agit d'accorder une subvention complémentaire à la subvention d'un montant de 7 000 €, précédemment validée lors du Conseil Municipal du 23 février 2017.

Participation de la Ville de Metz : **1 000 €**

CONTACT MOSELLE – Complément de subvention à l'action "Ensemble face aux LGBT phobies"

Il s'agit d'accorder un soutien complémentaire à la subvention d'un montant de 1 000 €, précédemment validée lors du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2017.

Participation de la Ville de Metz : **1 000 €**

CULTURES 21 - Graphies Métro-Polis

Il s'agit de valoriser individuellement et collectivement des territoires des quartiers de la Politique de la Ville à travers l'imaginaire et les capacités créatives des habitants dans leur diversité. Tous les publics touchés (enfants, ados, adultes) travailleront de septembre à novembre 2017 sur le thème : choisir et mettre en valeur graphiquement et oralement (sous forme audio), un mot qui reflète le ressenti concernant le quartier et ce, par chaque personne. Les productions réalisées seront présentées lors des trois jours de "La Fabrique de l'Egalité" les 10, 11 et 12 novembre prochains au cloître des Récollets à Metz.

Participation de la Ville de Metz : **3 000 €**

ESAP – Déplacement de l'équipe de football féminine

Il s'agit à travers cette subvention, de soutenir la pratique du sport féminin, en particulier dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, et de promouvoir la réussite sportive traduite par les excellents résultats de l'équipe de football féminin.

Participation de la Ville de Metz : **5 000 €**

MJC BORNY – Complément de subvention à l'action "Ouverture d'un local"

Il s'agit d'accorder un soutien complémentaire à la subvention d'un montant de 4 000 €, précédemment validée lors du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2017.

Participation de la Ville de Metz : **2 500 €**

MJC BORNY – Complément de subvention à l'action "Samedi c'est permis"

Il s'agit d'accorder un soutien complémentaire à la subvention d'un montant de 4 000 €, précédemment validée lors du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2017.

Participation de la Ville de Metz : **2 500 €**

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME – Lutte contre les discriminations

L'action consiste à montrer le rôle de la jeunesse dans tous les combats qui ont fait avancer le respect des droits par l'utilisation de différents supports (conférences, pièces de théâtre, clips, tables rondes...). C'est une équipe de réfugiés politiques démocrates venus d'Afrique subsaharienne qui réalise cette action.

Participation de la Ville de Metz : **2 200 €**

LES PETITS DEBROUILLARDS – Citoyen'Sciences Clubs

L'objectif général de ce projet est de contribuer à l'épanouissement des jeunes les moins favorisés au travers d'un projet qu'ils auront conçu de A à Z et de créer une véritable aventure collective.

Ce projet permettra aux jeunes de se familiariser avec les sciences (humaines et techniques) en éveillant leur curiosité et en suscitant leur intérêt vis-à-vis des sciences et développer leur sens critique.

Des débats "Science et Société" seront animés en partenariat avec l'Université de Lorraine, une exposition numérique "Wiki-Metz" sera présentée simultanément sur les quartiers.

Participation de la Ville de Metz : **2 500 €**

2 - SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

COULEURS GAIES – Meet-Up

A l'occasion de l'édition 2017 de la Fabrique de l'Egalité, l'association propose un Meet-Up en compagnie de Youtubers qui s'impliquent tous à leur manière, contre les discriminations (Andrew Grey, Noël Snd, Tiffany Kats.....). Différents ateliers seront également mis en place.

Participation de la Ville de Metz : **1 200 €**

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commission compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif,

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 juillet 2009,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

CONSIDERANT l'intérêt que représente l'ensemble des actions s'inscrivant dans le cadre du Plan de Prévention et de Lutte contre les Discriminations,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

D'APPROUVER l'attribution des subventions suivantes :

Dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020 de Metz Métropole (3^{ème} programmation) :

<u>AFA</u> Ecrivain public	4 000 €
<u>ASBH-PIOCHE</u> CLAS	1 500 €
<u>BOUCHE A OREILLE</u> Flânerie	2 500 €
<u>CIFF</u> Permanences au PAD de Metz-Borny	500 €
<u>CLCV</u> Permanences dans les quartiers	1 000 €
<u>CMSEA</u> Aide à la réussite	1 000 €
<u>CONTACT MOSELLE</u> Ensemble face aux LGBT phobies	1 000 €
<u>CULTURES 21</u> Graphies Métro-Polis	3 000 €
<u>ESAP</u> Déplacement de l'équipe féminine de football	5 000 €

IGUE DES DROITS DE L'HOMME

Lutte contre les discriminations

2 200 €

MJC BORNY

Ouverture d'un local Samedi c'est permis

2 500 €
2 500 €

LES PETITS DEBROUILLARDS

Citoyen'Science Club

2 500 €

Pour un montant total de **29 200 €**

Dans le cadre du Plan de Lutte contre les Discriminations :

COULEURS GAIÉS

Meet-Up

1 200 €

Pour un montant total de **1 200 €**

DE SOLICITER les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport,

D'ORDONNER les inscriptions budgétaires correspondantes.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe de Quartiers Déléguée

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion

Service à l'origine de la territoriale et insertion

territoriale et insertion
Commissions · Commission Cohésion Sociale

Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» · 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération

Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

